

Frais de mission : trois opposants s'abstiennent

Sa présence tous les samedis dans les cortèges des « gilets jaunes » semble avoir démultiplié l'opposition de Guillaume Aral. Le conseiller municipal d'extrême droite l'a démontré sur la question des frais de mission abordée lors du conseil municipal, vendredi. L'élu a demandé au maire de radier le groupe « Démocratie patriote pour Nice » qu'il forme avec Marc-André Domergue de la liste, sur le point d'être renouvelée, de ceux qui pouvaient y prétendre. « Il y a des tarifs de remboursement exorbitants à 300 euros... renoncez aux 300 euros ! », s'est insurgé Aral. « Comme vous ne faites rien, nous n'économiserons rien », l'a vanné Christian Estrosi, en se faisant un malin plaisir de re-

lever : « C'est une délibération que vous avez votée l'an dernier... »

Le maire a livré des tarifs plus modestes : « 55 euros la nuit d'hôtel, 70 euros à Paris, 15,25 euros pour la restauration. » Mais la délibération faisait bien état d'un plafond de 30 euros par repas et de forfaits d'hébergement à 150, 200 ou 300 euros selon le lieu de mission, en France, dans des grandes villes et à l'étranger.

Après quelques escarmouches futiles supplémentaires, le texte été adopté.

Guillaume Aral et Marc-André Domergue se sont abstenus ainsi que Marie-Christine Arnautu. La chef de file du Rassemblement national avait précédemment renoncé aux frais de mission.